



***Lieux de pratique :** Golf de Touraine - Château de la Touche - Ballan-Miré
Golf blue Green Tours Ardrée - Route du Gué des Prés, 37360 Saint-Antoine-du-Rocher*

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 9èmes Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Il ne peut en aucun cas être modifié pendant la durée des jeux sans l'accord écrit (courrier – mail ou SMS) d'un membre de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Article 1 : Cette épreuve est organisée dans le cadre du règlement général des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise de la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Article 2 : Les membres des entreprises ou administrations répondant aux critères fixés par le règlement général sont admis à participer à l'épreuve.

Article 3 : Tournoi

Tournoi individuel :

- Tournoi masculin et féminin
- Classements en BRUT et en NET par séries
 - o Tournoi masculin : Série 1 - Index inférieur et égal à 19,5 / Série 2 : Index supérieur à 19,5
 - o Tournoi féminin : Une seule série

Tournoi par équipe :

- Un classement unique (pas de distinction entre les équipes masculines, féminines ou mixtes)
- Une équipe d'entreprise est composée de 3 personnes minimum et de 5 personnes maximum
- Classement en BRUT uniquement
- Une entreprise peut présenter plusieurs équipes
- Les équipes doivent être désignées avant le début des compétitions

Article 4 : Principes

1. Le tournoi se déroule sur deux journées – jeudi 26/05/2022 et vendredi 27/05/2022.
2. Le tournoi se dispute en stableford, en départs échelonnés, sur un parcours de 18 trous lors de chaque journée.
3. L'index accepté est compris entre 0 et 36 (le niveau accepté peut être élargi ou réduit en fonction des contraintes d'organisation).
4. Selon le nombre participants, l'organisation se réserve le droit de regrouper l'ensemble des participants dans une seule et unique série
5. Les horaires de départ (par groupe et par jour) sont affichés au centre d'accréditation des Jeux le mardi 24/05/2022 et le mercredi 25/05/2022.

Article 5 : Classements

1. Tournoi individuel :

- Classements BRUT : Les trois premiers hommes et les trois premières femmes, de chaque série sont récompensés
- Classements NET : Les trois premiers hommes et les trois premières femmes, de chaque série sont récompensés
- En cas d'égalité, ce sont les classements établis sur les 9 derniers trous, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous qui sont pris en compte

2. Tournoi par équipe :

- Classement BRUT uniquement, établi en totalisant les 3 meilleures cartes de l'équipe sur chaque jour de compétition.
- En cas d'égalité, l'équipe gagnante est celle dont un des joueurs totalise la meilleure carte (addition des deux parcours)



3. Remise des médailles :

Les médailles seront remises lors de la soirée de clôture le samedi 28/05 au Palais des Congrès - 26 Bd Heurteloup 37000 Tours

Article 6 : Règlement

1. Les Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise de Golf sont exclusivement ouverts aux joueuses et joueurs amateurs.
2. Ce règlement est complété par le Règlement et les Règles locales des Compétitions Fédérales de la FFGolf. Les conditions de ce règlement particulier priment sur celui de la FFGolf.
3. Télémètres : seuls les appareils mesurant la distance sont autorisés.
4. Voitures de golf : elles sont interdites dans le cadre des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise sauf sur présentation d'un certificat médical.
5. Tout participant à une épreuve devra présenter les documents attestant son inscription à l'épreuve, son identité, et son statut de licencié à la FFSE (accréditation).

NB : l'utilisation des parcours est soumise à la possession d'une licence FF Golf en cours de validité.

Le présent règlement est susceptible de modification par le comité d'organisation. Le règlement officiel et définitif sera publié quelques jours avant la cérémonie d'ouverture des 9èmes Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise.